

Principium

Mensuel de Feprabel (Ne paraît pas en août)

INCLUS

« Mémoire politique »

Canaux de distribution de l'assurance - P.16



Twin Peaks II - P.22



Principium N°3
Mars 2014

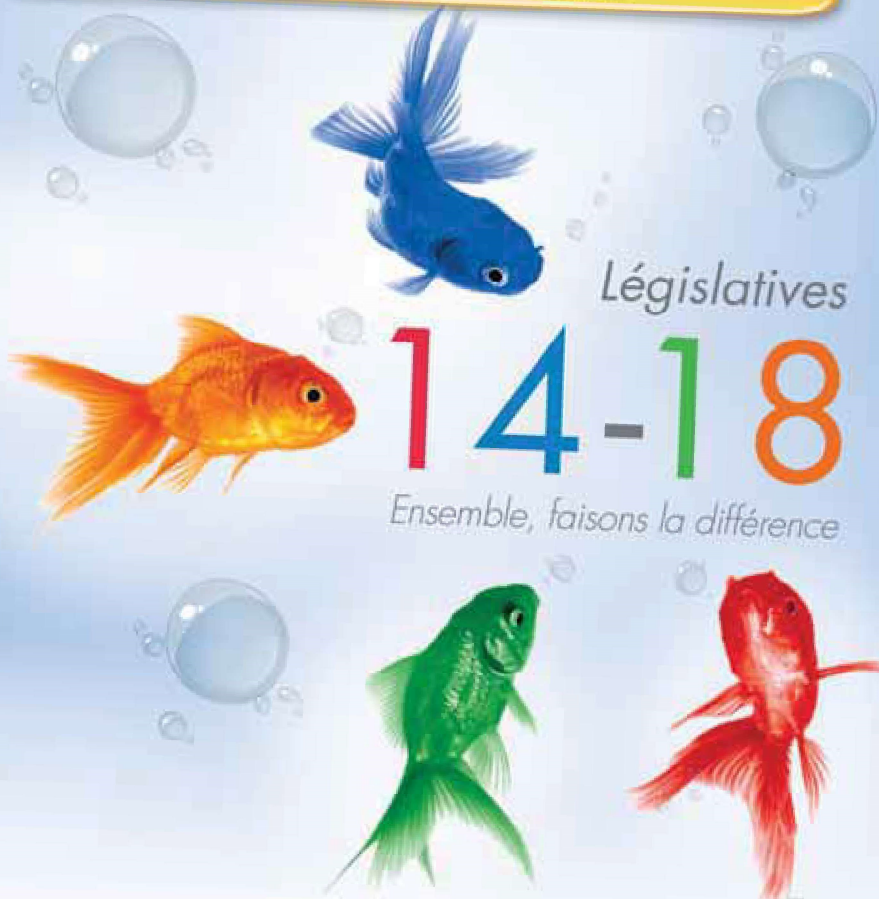
FEPRABEL

Fédération des Courtiers en assurances
& Intermédiaires financiers de Belgique

Mémoire politique

POLITIQUE

FÉDÉRATIONS DES INTERMÉDIAIRES DE L'ASSURANCE,
DE LA BANQUE ET DU CRÉDIT



fvt Federatie voor
Verzekerings- en
Financiële
tussenpersonen

FEPRABEL
Fédération des Courtiers en assurances
& Intermédiaires financiers de Belgique

upca **bvvm**
Union professionnelle
de courtiers d'assurance
Vereniging van
verzekeringmakkers

1^{er} avril 2014

Le congrès le plus sérieux jamais organisé par FEPRABEL !



Législatives

14-18

Ensemble, faisons la différence



*Merci à tous les sponsors
qui nous ont soutenu lors de notre congrès !*



AGITATEUR D'ASSURANCES

Afi • Escal



Allianz



OBJECTEUR DE BON SENS



réinventons / l'assurance



Une organisation :



FEPRABEL

Fédération des Courtiers en assurances
à Intermédiaires Financiers de Belgique

delta lloyd

DEREUME PRINTING



ERGO Life



Votre Courtier
Votre meilleure
Assurance

Sommaire - Mars 2014

RÉDACTION :

- Rédacteur en chef :
Patrick CAUVERT
- Rédacteur en chef adjoint :
Ivan HALLEZ
- Secrétaire de rédaction :
Fleur JASOIGNE - fleur@feprabel.be

■ Comité de rédaction :

Denis GOUZEE
Luc WAUTERS
Pierre HENS
Jean DEVILLE
Emmanuel DE HARLEZ
Florence BILLE
Valéry LAMOTTE
Pascal LASSERRE
Olivier RUYSSSEN

■ Annonceurs :

Aedes, Allianz, Axa, Demetris, DKV

■ Couverture :

Sabine GANTOIS

■ Photographe :

Pierre HENS

PUBLICITÉ & PRODUCTION GRAPHIQUE :

Sabine GANTOIS - sabine@feprabel.be

ILLUSTRATION :

Chris LAMQUET

IMPRESSION :

Imprimerie DEREUME
1, Rue Golden Hopestraat
1620 Drogenbos

EXPERT GRAPHIQUE :

James HUGHES - james.hughes@skynet.be

ÉDITEUR RESPONSABLE :

Patrick CAUVERT
40, Avenue Albert Elisabeth
1200 Bruxelles

Principium vous présente ce mois :

- P.5 Éditorial
- P.10 En Bref

Informations

- P.4 Coin lecture
- P.6 Johan VANDE LANOTTE veut interdire des produits financiers dangereux
- P.12 Législation : La fin des amendes pour les voitures de société... Info ou Intox
- P.14 Questions de Principium : Pascal DELWIT, Professeur de science politique à l'ULB
- P.16 Canaux de distribution de l'assurance (*Chiffres 2012*)
- P.22 Actualité : Twin Peaks II
- P.24 Le top 10 des premiers assureurs européens (*Exercice 2012*)
- P.28 Le courtier plus que jamais conseiller en matière de placements épargne pension
- P.30 Nouveaux produits
- P.32 Brocom : Le Catalogue IBP (Internet Broker Platform)
- P.34 Europe : Réaction du BIPAR au rapport du Parlement européen sur la DIA II
- P.36 Sécurité routière : Le principe de la tirette (fermeture éclair) obligatoire sur nos routes à partir du 1^{er} mars
- P.37 Sécurité routière : Pneus hiver : résultats de l'étude de l'IBSR
- P.38 Productivité & informatique
- P.39 Photo numérique : Les coiffeurs indiens...



- P.46 Entre les lignes : Chronique énermée

Divers

- P.41 Auto : Hyundai I 10
- P.42 Assurances dans les médias
- P.44 FEPRABEL y était pour vous représenter
- P.47 Renseignements FEPRABEL/Principium





Sélection de nouveaux manuels



Plus d'info ? www.larciergroup.com

Les agences de notation financière

Entre marchés et États

Hier encore structures mystérieuses du monde de l'expertise, les agences de notation financière sont désormais au cœur des débats. L'ouvrage propose un regard transdisciplinaire sur les questions qu'elles posent et les craintes qu'elles suscitent.

ISBN : 978-2-80446-274-1

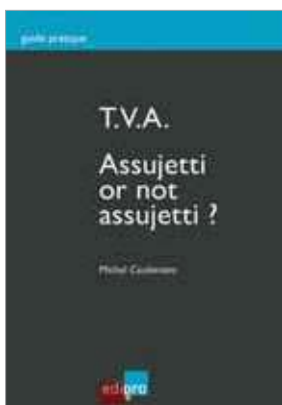
Nombre de pages : 224

Format : Livre

Année édition : 2013

Prix : 50 €

Auteurs : Etienne de Callatay, Bruno Colmant, Xavier Dieux, Benoît Frydman, Jean-Marc Gollier, Alexandre Hublet, Caroline Lequesne-Roth, Gregory Lewkowicz, Kim Oosterlinck, Hugues Pirotte, Arnaud Van Waeyenberge, Edith Weemaels



Plus d'info ? www.edipro.eu

T.V.A. - Assujetti or not assujetti ?

Il n'existe pas d'indépendant qui ne se soit posé la question : Mon activité est-elle soumise à la T.V.A. et, par conséquent, suis-je assujetti à la T.V.A. ? Il n'existe pas non plus de professionnel de la comptabilité qui ne se pose pas régulièrement cette même question à propos des activités de ses nouveaux clients : Mon client doit-il être assujetti à la T.V.A. ?

ISBN : 978-2-87496-020-8

Nombre de pages : 304

Format : 17x24 cm

Année édition : 2013

Prix : 39 €

Auteur : Michel Ceulemans



Plus d'info ? www.anthemis.be

Forum de l'assurance

Numéro spécial Accident du travail

Le Forum de l'assurance est une revue mensuelle qui fait le point sur l'actualité du droit des assurances et offre à ses lecteurs des informations précises sur les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles, tout en privilégiant une approche pratique.

Le numéro d'octobre 2013 avait pour sujet les « Accidents du travail ».

ISBN : 978-2-87455-603-6

Nombre de pages : 36

Format : A4

Année édition : 2013

Prix : 32€

Auteurs : Virginie Katz, Patrick MICHEL, Paul Palsterman, Noël Simar, Michel Strongylos



J - 30 pour Twin Peaks & J - 55 pour les élections

C'est de la conjonction de ces deux échéances qu'est né notre congrès.

Tant qu'il y a de la Vie... il y a de l'Espoir

Pour Twin Peaks, le défi est énorme, le travail colossal, mais il faut avant tout se poser la question de la pertinence et de la proportionnalité. Alors qu'on constate que la production des assurances « vie individuelle » a chuté de 34,4 % en 2013 (voir p.23 du rapport annuel d'Assuralia « Constat & Perspectives 2013-2014 »), on est en droit de s'inquiéter des chiffres de 2014.

Comment nos dirigeants qui disent vouloir être au service du citoyen et soutenir l'économie peuvent-ils prendre des décisions aussi désastreuses au niveau économique ?

Ces mesures auront certainement un impact sur le nombre de courtiers, sur l'attrait de la profession et sur l'emploi dans le secteur. Il n'y a pas eu d'étude d'impact économique, il n'y a pas eu d'analyse sérieuse de l'utilité des mesures, ni de leur efficacité, ni même de leur proportionnalité.

Et pendant ce temps-là, l'Europe agit avec plus de retenue et nous espérons que la Directive sera plus digeste que la Loi Belge. Espérons que notre recours aboutisse et que cette Loi anticonstitutionnelle soit déclarée nulle. On pourrait alors repartir sur de bonnes bases avec un nouveau gouvernement plus à l'écoute des réelles préoccupations des citoyens et des professionnels du secteur.

Vous lirez dans ce numéro, le texte intégral de notre Ministre de tutelle, le socialiste flamand, Johan VANDE LANOTTE lors de l'Assemblée générale d'ASSURALIA du 26 février dernier. Nous ne ferons pas de commentaire, une simple lecture vous permettra de juger la pertinence ou plutôt la nullité, la clairvoyance ou plutôt l'aveuglement, la compréhension ou la plus totale incompréhension de nos préoccupations, des attentes des consommateurs et des priorités du secteur. À lire pour comprendre ce qui nous arrive.

Dans le prochain numéro, nous reviendrons sur les débats politiques du congrès. Nous pèserons de toutes nos forces pour qu'à l'avenir les contraintes imposées au secteur soient justes, mesurées et cohérentes.

La communication sera encore plus importante

Mais la vie continue et les initiatives sont nombreuses, vous lirez deux annexes à ce numéro : la première est notre memorandum politique, nous l'avons déjà évoqué, mais aussi une brochure destinée à vos clients qui explique l'assurance RC Auto.

Maintenant au travail ! Twin Peaks impose une formation obligatoire à tous, de 6 heures, avec examen. Cela touche tous les courtiers ou les responsables de la distribution, les agents, les sous-agents, et tous les PCP. Cela doit représenter environ 60.000 personnes. Certes, le législateur dans

son infinie bonté nous a donné un an pour effectuer cette tâche colossale, mais c'est oublier que toutes ces règles seront d'application à partir du 1^{er} mai. Il faudra donc être formé le plus vite possible. Ces nouvelles règles sont assez complexes et parfois difficiles à comprendre, elles imposent une modification profonde de nos procédures et notre manière de travailler, de former notre personnel et de contrôler l'ensemble de nos activités. C'est pourquoi cette formation sera cruciale pour le bon fonctionnement du secteur et le respect des règles tenant compte de la sanction civile exorbitante qui pourrait s'en suivre de par l'inversion de la charge de la preuve au niveau du lien de causalité.

La solidarité sera nécessaire à tous les niveaux

Espérons que l'ensemble de nos partenaires puisse gérer ce cap avec sagesse sans y mettre trop de force commerciale, mais beaucoup de dynamisme au niveau de l'information, de la formation et des outils proposés. Il est temps aussi que tous les courtiers et même tous les intermédiaires soient conscients de la nécessité d'être membre d'une Fédération pour pouvoir exercer leur métier avec efficacité. C'est grâce aussi à cette solidarité sans faille que nous gagnerons cette bataille.

Patrick CAUWERT
patrick.cauwert@feprabel.be